

ROBION | L'argent du club détourné

L'ex-président du motoball condamné

L'ex-président du motoball club robionnais a été condamné hier par le tribunal correctionnel d'Avignon. Claude Konig, qui ne s'est pas présenté à l'audience, était prévenu d'abus de confiance.

3 800 euros pour son usage personnel

Ce natif d'Orange, âgé de 40 ans, a été condamné pour avoir détourné la somme de 3 800 euros de la trésorerie du club en utilisant le chéquier de l'association pour régler des dépenses personnelles.

Ce sont le vice-président et le trésorier du club qui se sont rendu compte du trou dans la comptabilité, et ont porté plainte.

L'ancien président avait déjà été condamné pour des faits de tentative d'escroquerie et d'escroquerie.

Suivant les réquisitions du parquet, le tribunal inflige une peine de quatre mois de prison à l'ancien président du motoball club robionnais. Et le condamne à rembourser les 3 800 euros volés au club.